

Ecrit par le 29 juillet 2026

Agression de commerçants dans le Pays d'Arles et le Vaucluse : la CCI en appelle aux victimes



Ces faits concernent les gérants d'une boulangerie de Tarascon et à Saint-Rémy-de-Provence. Ces derniers ont fait l'objet de menaces de mort répétées par téléphone. Les auteurs présumés auraient exigé le versement de 1 500€, sous peine de s'en prendre physiquement aux commerçants et à leurs proches.

Les auteurs présumés de cette agression ont été rapidement identifiés et interpellés par les forces de l'ordre. Cinq suspects au total doivent être jugés le 4 septembre prochain devant le tribunal de Tarascon, notamment pour des faits d'extorsion en bande organisée.

La CCI du Pays d'Arles monte au créneau

À la suite de l'agression dont ont été victime ces commerçants du Pays d'Arles, [Stéphane Paglia](#), le président de [la CCI du Pays d'Arles](#), leur a adressé un courrier de soutien et souhaite aujourd'hui lancer un appel aux autres professionnels qui auraient subi des faits similaires.



Ecrit par le 29 juillet 2026

En effet, au cours de l'enquête, il est apparu que d'autres commerçants, notamment dans les départements de l'Ardèche, du Gard et du Vaucluse, auraient également été ciblés par les mêmes individus. Certains n'auraient pas déposé plainte, d'autres n'auraient pas vu leur affaire aboutir.

« Aucun acte de violence ne doit rester sans suite. »

Face à cette situation, la CCI du Pays d'Arles invite toutes les personnes susceptibles d'avoir été victimes de ces mêmes auteurs à se rapprocher des services de police ou de gendarmerie afin de déposer plainte ou de compléter leur dossier si des faits ont déjà été signalés. Une mobilisation des victimes pourrait permettre de consolider les procédures judiciaires en cours et d'établir l'ampleur des agissements reprochés.

« Dans cette démarche, la CCI du Pays d'Arles se mobilise aussi aux côtés des Chambres de commerce et d'industrie des territoires concernés afin de relayer cet appel et de sensibiliser le plus grand nombre, précise l'établissement consulaire arlésien. La CCI du Pays d'Arles réaffirme son engagement aux côtés des commerçants et entrepreneurs du territoire et rappelle qu'aucun acte de violence ne doit rester sans suite. »